

CR du BUREAU du 3 octobre 2016

Présents (6): JANNIC Claudine, BIZOT Xavier, MARTINEZ Bruno, Boivent Eric, , METAYER Nicolas.

Invité : LE GOFF Nadine, GILLARD Sébastien.

Excusés : ALLAIN Jean Claude, COLLET Christian

=====

Début de la réunion à 18h.

1) Open PRF de Merdrignac

Le comité remercie les dirigeants du CS Merdrignac pour la réussite, le dimanche 25 septembre, du premier Open féminin du championnat de PrÉRégion. Cette journée sera à reconduire, pour la saison 2017-2018, avec un plan de communication beaucoup plus important.

Un compte-rendu rendu va être fait pour une diffusion auprès de la Ligue de Bretagne et de la FFBB.

2) Moyens de paiements

Le bureau a statué, à l'éventuelle ouverture à de nouveaux moyens de paiement (chèque vacances, coupon loisirs et autres moyens). Claudine Jannic va se rapprocher des prestataires pour en connaître les modalités.

3) Nouvelles pratiques

Le bureau valide la mise en place d'une commission Nouvelles Pratiques. Elle sera présidée par Xavier Bizot, avec comme membre Cathy Le Houérou. Cette nouvelle commission devra développer dans les meilleurs délais, la pratique du BasketSanté, du 3x3 et continuer à accompagner les clubs dans les pratiques déjà existantes sur le territoire.

4) Commissions Des Officiels

La CDO constate que le département est arrivé à un seuil critique en terme d'arbitre départementaux. Les premières désignations en PRM et PRF n'ont pas pu être couvertes en totalité. Seul 14 arbitres étaient disponibles.

Une réunion pour la mise en place d'école d'arbitrage à EB Saint-Brieuc et AL Ploufragan est programmée, le vendredi 7 octobre à 18h30.

Une journée d'initiation à l'arbitrage est organisé à Plaintel, le jeudi 27 octobre. Cette journée est ouverte à l'ensemble des clubs en direction des licenciés de U13 à U17.

A noter également que trois arbitres sont candidats au stage de zone.

5) Equipes Mixtes

Le bureau valide l'application des textes fédéraux concernant la mixité au sein des équipes.

A savoir :

Pour les catégories U9 et U11.

Pas de championnat « mixte ».

En championnat masculin : pas de quota filles/garçons.

En championnat féminin : 1 garçon maximum autorisé sur le terrain.

La mixité est **INTERDITE** dès la catégorie U13.

4) Assises

Le bureau se réunira, le lundi 17 octobre à 18h, pour organiser le déroulement des assises, du samedi 22 octobre.

5) Divers

- ✓ Le bureau a validé le devis pour l'équipement du CLE. Dix-sept tenues réversibles.
 - ✓ Le bureau valide la consultation pour l'équipement vestimentaire des élus, présidents de commission et salariés afin d'être identifié et identifiable lors des différentes manifestations.
- *Fin de la séance à 20h50.*

Pour Le Président,
Xavier BIZOT